

Documents à joindre à votre dossier de demande de Prime Impulseo I **En région wallonne**

1. Formulaire de demande de prime
2. Copie recto/verso lisible et en cours de validité de la carte d'identité
3. La preuve de l'agrément comme médecin généraliste (document mentionnant le numéro d'identification à l'INAMI) ; vous pouvez vous le procurer au service relameta : relameta@inami.fgov.be ou 02/739.78.36
4. Attestation de première installation mentionnant les lieux et adresses de pratique entre la date de fin d'assistanat et la date de la demande d'intervention Impulseo I, y compris le lieu et l'adresse pour laquelle l'intervention est demandée. Document disponible sur le site.
5. La preuve de l'inscription à un service de garde de médecine générale (Document disponible sur le site), document récent et mentionnant la date de début d'inscription au service de garde
6. Copie de l'acte de crédit principal (si propriétaire) OU copie du bail (si locataire)
7. Copie de l'éventuel contrat de collaboration des médecins (ou avec une maison médicale)
8. Déclaration sur l'honneur ou preuve selon laquelle le médecin agréé individuel utilise un dossier médical électronique labellisé et est connecté à la Plateforme wallonne d'échange de données de santé électronique reconnue par le Gouvernement.